

Mercredi 26 août 2026

» PRESSE NATIONALE

Politique

le jour
POUR PLUS D'INFORMATION

ORPAILLAGE CLANDESTIN : LE GOUVERNEMENT ENGAGÉ À NE PLUS RELÂCHER LA PRESSION

La Brigade Spéciale de Surveillance et d'Intervention (BSSI) du ministère des Eaux et forêts a mené un mois d'août 2026 particulièrement offensif contre l'orpillage illégal. Après les deux sites emblématiques de Sissingué et Kanakono sur les berges du fleuve Bagoué démantelés, le 23 août 2026, par la base avancée de Tengréla malgré la montée des eaux et l'accès difficile, la BSSI a frappé sur plusieurs autres fronts dans l'Est et le Sud-Est. Pour y parvenir, le dispositif a été renforcé. En plus de la surveillance aérienne par drones de reconnaissance et hélicoptères pour repérer les clairières suspectes, les trouées dans le couvert forestier et les berges ravinées, la brigade déploie des moyens terrestres lourds : 50 à 54 agents par opération, véhicules 4x4, embarcations motorisées et matériel de démolition. L'ensemble des interventions est mené sur instruction du ministre des Eaux et forêts, Jacques Assahoré Konan, sous les orientations du Colonel Abbé Flavien Gérard, Commandant de la BSSI, et supervisé sur le terrain par son adjoint le Commandant Ouraga Ouayou Joël. Le ministère martèle que l'État ne relâchera plus la pression.

L'EXPRESSION
QUOTIDIEN

ORPAILLAGE ILLÉGAL : PLUSIEURS DRAGUES DÉTRUITES À BUYO

16 dragues au total et plusieurs équipements utilisés dans l'exploitation illégale de l'or ont été détruits, le 24 août 2026, à Hêrêdougou dans le département de Buyo. L'opération a été menée par l'escadron 2/5 de Soubré, en collaboration avec la brigade territoriale de gendarmerie de Buyo.

LEMANDAT
JOURNAL D'INFORMATION GÉNÉRALISTE

COOPÉRATION BILATÉRALE : PATRICK ACHI EN VISITE OFFICIELLE AU VIETNAM

À l'invitation de son homologue vietnamien, le président de l'Assemblée nationale ivoirien, Patrick Achi, a effectué une visite officielle au Vietnam, du 23 au 26 août 2026, à la tête d'une importante délégation parlementaire. Cet événement intervient dans la foulée du cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux nations scellées en 1975. Cette démarche illustre la volonté partagée des dirigeants des deux pays de donner un élan nouveau à leur partenariat stratégique, en particulier sur les plans économique et parlementaire. Reçu le dimanche 23 août par son homologue vietnamien, Trần Thanh Mẫn, le chef du Parlement ivoirien a publiquement salué les avancées remarquables accomplies par le Vietnam. Le président Achi a souligné que la trajectoire de développement du pays asiatique représentait un modèle inspirant pour l'Afrique, et une référence majeure pour le processus de modernisation de la Côte d'Ivoire.

Economie

FINANCEMENT DE LA RESTAURATION DES TERRES : LES 3 ORIENTATIONS DE LA CÔTE D'IVOIRE

Dans le cadre des journées thématiques de la Cop 17, le lundi 24 août 2026 était consacré aux finances. La restauration des terres à grande échelle nécessitant des investissements colossaux, les financements actuels sont largement insuffisants, selon les experts réunis à Oulan-Bator, la capitale de la Mongolie. D'où la journée entière du 24 août consacrée à la problématique des finances et qui a meublé les discussions entre les ministres, les acteurs du secteur des Finances, les banques de développement et le secteur privé afin de débloquent des investissements massifs. Ce dialogue ministériel a donc porté sur « les mécanismes financiers innovants pour des terres saines et la résilience face à la sécheresse ». Une belle opportunité pour le ministre ivoirien de l'Environnement et de la Transition écologique, Abou Bamba, de présenter la vision de son pays qui n'est pas épargné par les crises environnementales que connaissent plusieurs autres pays. Le ministre Abou Bamba a fait son plaidoyer autour de trois orientations majeures, notamment la mobilisation de la finance mixte, le développement d'instruments innovants et la mise en place de mécanismes d'assurance et de filets de sécurité paramétriques contre la sécheresse.

BONNE GOUVERNANCE : LA DGAM PRÉPARE SON DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

« Renforcement des capacités à l'élaboration d'un dispositif de contrôle interne » et « Pilotage du système de contrôle interne » sont les deux modules qui seront dispensés au cours du séminaire organisé par la Direction Générale des Affaires Maritimes (DGAM), qui s'est ouvert, lundi 24 août 2026, au siège de la DGAM, à Cocody. Il s'agit d'une émulation qui vise la préparation du dispositif de contrôle interne de cette direction, présentée par le Directeur général (Dg), le colonel-major Julien Yao Kouassi, comme le bras séculier de l'État en mer, sur les lagunes, les fleuves, les lacs et les ports. Pendant cette formation, qui se tient sur plus d'un mois, les agents du top management aux chargés d'études seront instruits, par le biais d'un cabinet, sur les fondamentaux du contrôle interne : stratégie d'optimisation de la gestion et gage de bonne gouvernance. Pour le Directeur général des Affaires Maritimes (DGAM), la formation, moyen d'anticiper les événements, permet d'éviter de naviguer à vue et de se contenter de réagir a posteriori.

CAMPAGNE CAFÉ-CACAO 2026-2027 : LA BNI MOBILISE 300 MILLIARDS FCFA POUR SOUTENIR LA FILIÈRE

A quelques jours de l'ouverture de la campagne principale de commercialisation du café et du cacao, la Banque Nationale d'Investissement (BNI) Côte d'Ivoire renforce son soutien à l'une des filières stratégiques de l'économie ivoirienne. En effet, l'établissement bancaire à capitaux publics s'engage à mobiliser une enveloppe de 300 milliards de FCFA au titre de la campagne 2026-2027, en faveur des différents acteurs de la chaîne de valeur. L'annonce a été faite, le 20 août 2026, à Abidjan par Yousseuf Fadiga, Directeur général de la BNI, à l'occasion de la 8e édition du Networking Café-cacao BNI. Cette enveloppe traduit la volonté de la banque de maintenir un accompagnement soutenu du secteur, dans un contexte où le financement demeure un levier déterminant pour renforcer la compétitivité de la filière, et améliorer les capacités des opérateurs. Ce financement annoncé par la BNI affiche une progression de 6% par rapport à la campagne précédente.

MAOULOU 2026 / VAGONDO DIOMANDÉ : « LA CÔTE D'IVOIRE A ÉTÉ CLASSÉE MEILLEUR PAYS ORGANISATEUR DU HADJ POUR LA 3E FOIS CONSÉCUTIVE »

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général de corps d'armée Vagondo Diomandé, a exprimé la gratitude de la communauté musulmane et des autres confessions religieuses au Chef de l'État pour son soutien aux pèlerinages, notamment le Hadj 2026 où 9 985 pèlerins ivoiriens ont bénéficié de l'aide de l'État. « La Côte d'Ivoire a été classée meilleur pays organisateur du Hadj pour la 3e fois consécutive et le meilleur opérateur privé mondial est également ivoirien », a-t-il indiqué. Le ministre a lancé un appel aux guides religieux de toutes les confessions à faire de leurs propos un instrument de paix et de rassemblement et non de division, avant d'exhorter la jeunesse ivoirienne à faire le choix de la responsabilité, de la paix et de la construction, en rejetant la violence et les discours de haine. Au cours de la célébration du Maouloud, le général de corps d'armée Vagondo Diomandé a mis en avant les valeurs de

fraternité, de tolérance et de solidarité.



RÉGION DU PORO / ADDUCTION EN EAU POTABLE : AMÉDÉ KOUAKOU ET FIDÈLE SARASSORO RACCORDENT DES VILLAGES

Bonne nouvelle pour les populations de Nakouroubélékaha, dans le département de Sinématiali, et de Gbondougou, dans le département de Dikodoukou. L'eau coule désormais dans les pompes de ces deux localités. En effet, les 24 et 25 août 2026, Amédé Koffi Kouakou, ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, et Fidèle Sarassoro Gboroton, directeur de cabinet du Président de la République, par ailleurs président du Conseil régional du Poro, ont procédé à la mise en service des deux châteaux d'eau de ces localités. Tout a commencé le lundi 24 août, à Nakouroubélékaha. Les populations de la localité ont accueilli avec joie la mise en service du château d'eau construit par le Conseil régional. Fidèle Sarassoro a exprimé sa sincère gratitude au ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité. Il a souligné que la présence du ministre témoigne de l'intérêt que le gouvernement accorde au bien-être des populations. Pour sa part, Amédé Koffi Kouakou a indiqué que, depuis l'accession à la magistrature suprême de la Côte d'Ivoire du Président Alassane Ouattara, une politique de transformation et de développement du pays a été mise en œuvre, notamment à travers l'amélioration des conditions de vie des populations.



MAOULID 2026 / DISTRICT D'ABIDJAN : LA DPSSR DÉPLOIE UNE DOUBLE OPÉRATION DE SENSIBILISATION ET DE RÉPRESSION

À l'occasion de la célébration du Mouloud 2026, la Direction de la Police Spéciale de la Sécurité Routière (DPSSR) a mené, lundi 24 août 2026, une vaste opération de prévention et de répression de l'incivisme routier dans le District d'Abidjan. Pour l'occasion, les équipes de la DPSSR ont investi les principales gares routières de Yopougon, notamment celles de Yopougon Sable, Andokoi et BAE, qui desservent les compagnies CTE, UTB, AVS, SBTA et bien d'autres. Au-delà des contrôles d'alcoolémie effectués sur les conducteurs, les agents ont insisté sur le respect du Code de la route. Les échanges ont porté sur les principaux facteurs d'accidents, à savoir la conduite sous l'emprise de l'alcool, l'usage du téléphone au volant, les excès de vitesse, le surnombre de passagers, la surcharge de bagages, ainsi que le défaut d'éclairage et l'état d'usure des pneumatiques. Une initiative saluée par les chefs de gare et les transporteurs, qui se sont engagés à relayer les consignes de sécurité auprès de leurs collègues et usagers. Le second volet de l'opération a permis de sillonner les communes de Cocody, Marcory et Treichville.



ORDRE NATIONAL DES INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES : LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ SIMPLIFIE LES DÉMARCHES D'INSCRIPTION

Le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle a lancé, le mercredi 19 août 2026, la plate-forme numérique d'inscription au tableau de l'Ordre National des Infirmiers et Infirmières de Côte d'Ivoire (ONIICI). Une innovation destinée à faciliter les démarches des professionnels de santé sur l'ensemble du territoire national. Représentant le ministre Pierre Dimba à cette occasion, l'inspecteur général de la Santé, Dr Kpaho Bernard, a indiqué que cette plateforme permettra notamment de réduire les délais de traitement des dossiers, de simplifier les procédures administratives et d'assurer une meilleure traçabilité des opérations. Il a invité les infirmiers et infirmières à s'approprier rapidement cet outil et à accomplir leurs formalités d'inscription dans les meilleurs délais, conformément à la réglementation en vigueur. Dr Kpaho Bernard a également rappelé l'importance de l'Ordre dans l'encadrement de la profession. « L'appartenance à une profession de santé implique des droits, mais aussi des devoirs », a-t-il souligné, insistant sur le respect du patient, de la dignité humaine, du secret professionnel et des règles d'éthique et de déontologie.

SESSION DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ : L'ESPRIT PATRIOTIQUE DES CONTRACTUELS SALUÉ

Les capacités de 4 900 professeurs contractuels de collèges et de lycées ont été renforcées. Ces formations montrent qu'ils sont enfin prêts pour la rentrée scolaire 2026-2027. De ce fait, le ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique (MENAET), N'Guessan Koffi, a présidé les cérémonies de clôture de cette 2ème Session de Formation des Enseignants Contractuels de 2025 et 2026. C'était ce samedi 22 août 2026 à l'Amphithéâtre du Lycée Technique et Professionnel d'Ebimpé et au CAFOP d'Anyama. Le ministre a réaffirmé l'engagement du Président de la République, Alassane Ouattara, et du gouvernement à faire du secteur Éducation/Formation, le socle de la transformation qualitative de la Côte d'Ivoire. « Je vous remercie également pour avoir répondu à l'appel de la Nation, d'avoir choisi de rejoindre les rangs des forces enseignantes de Côte d'Ivoire. Je vous félicite pour votre esprit patriotique qui vous pousse à servir l'État dans toutes les contrées de notre beau pays. Le gouvernement tiendra ses engagements tout en vous encourageant à persévérer dans l'effort », a indiqué le ministre.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE : DES RÉFORMES ANNONCÉES DANS QUATRE STRUCTURES SOUS TUTELLE

C'est la dernière étape avant la transmission du dossier complet au secrétariat général du gouvernement pour examen et adoption en Conseil des ministres. Le 24 août, à Grand-Bassam, les projets de décret portant organisation et fonctionnement de quatre structures sous la tutelle du ministère délégué en charge de l'Enseignement technique ont été soumis à une validation technique et institutionnelle par l'ensemble des acteurs concernés. L'atelier qui durera jusqu'au 29 août rassemble 52 participants représentant les administrations et structures parties prenantes aux réformes. L'objectif de cette démarche, comme l'a rappelé dans son discours de cadrage le directeur des affaires juridiques du ministère concerné, Philippe Bléhou Angui, était de consolider la sécurité juridique de ces projets de décret, d'assurer leur cohérence avec les politiques publiques en vigueur, de recueillir les derniers amendements et parvenir à un consensus autour des dispositions proposées. Les structures en question sont : l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) ; le Centre de Promotion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (CPNTIC) ; le Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation Professionnelle (CIDFOR) et l'École Ivoirienne de Bijouterie et des Métiers Annexes (EIBMA).

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE : PLUS DE 26 MILLIONS DE PERSONNES ENRÔLÉES SUR LE PLAN NATIONAL

Les « Événements de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) », la caravane qui sillonne les villes ivoiriennes pour promouvoir, sensibiliser et informer les populations sur la nécessité d'avoir la Couverture Maladie Universelle (CMU), afin de bénéficier des soins de santé de qualité à moindre coût, a fait escale, le 22 août, à la place Tchén-Tchén de Bouaflé. Face au nombreux public qui a fait le déplacement, Dr Oumar Coulibaly, au nom du directeur général de la CNAM, Bamba Karim, a annoncé qu'à la date du 17 août, 26 120 152 personnes se sont enrôlées à la CMU. Ce, pour motiver les populations de Bouaflé à adhérer au projet. « A la date du 17 août, 26 120 152 personnes se sont enrôlées à la CMU. En ce qui concerne les prestations de soins, on dénombre : 1 553 045 assurés traités et 7 091 781 actes délivrés, dont 2 825 078 ordonnances dispensées », a-t-il fait savoir. Selon l'émissaire du directeur général, la CMU a été instituée pour apporter une réponse appropriée à la précarité des conditions de vie des populations et singulièrement aux difficultés d'accès aux soins de santé.

TOURNÉE DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION DES GÉRANTS D'HÔTELS, DE RÉSIDENCES MEUBLÉES : LE BURIDA MISE SUR LE DIALOGUE POUR MIEUX FAIRE RESPECTER LE DROIT D'AUTEUR

Une délégation du Bureau Ivoirien du Droit d'Auteur (BURIDA) s'est rendue à Divo, le vendredi 21 août 2026, puis à Gagnoa, le samedi 22 août 2026, dans le cadre de sa tournée de sensibilisation et de formation des propriétaires et gérants d'hôtels, de résidences meublées et assimilées au respect du droit d'auteur et des droits voisins, rapporte un compte rendu dont L'inter a reçu copie, le dimanche 23 août. À

Divo, où les relations entre le BURIDA et certains exploitants des œuvres de l'esprit s'étaient dégradées ces dernières années, la rencontre a permis de rappeler les missions du BURIDA, les fondements du paiement des redevances de droit d'auteur et de droits voisins, ainsi que les sanctions prévues par la loi en cas de non-respect des droits des artistes. La délégation était conduite par Gadji David, directeur du Contrôle général au BURIDA. « Ces missions ont permis de renforcer la compréhension des obligations liées au droit d'auteur et aux droits voisins et favoriser un dialogue constructif entre le BURIDA et les exploitants du secteur hôtelier et assimilé de ces villes », a déclaré M. Gadji.



GUICHET FIN CULTURE : QUAND LE GOUVERNEMENT TRANSFORME LES IDÉES EN PROJETS

Dans un secteur culturel souvent confronté aux difficultés de financement, le gouvernement a mis en place un dispositif qui mérite d'être davantage connu et surtout exploité par les professionnels. Lancé en avril 2024 par le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, en collaboration avec le ministère de la Culture et de la Francophonie, le Guichet Fin Culture entend faciliter l'accès au financement pour les acteurs des industries culturelles et créatives. L'enjeu dépasse le simple octroi de prêts. Il s'agit de donner aux porteurs de projets les moyens de créer, de développer ou de consolider leurs activités dans un secteur qui constitue également un potentiel important de création d'emplois et de richesses. Le dispositif couvre plusieurs domaines des industries culturelles et créatives, notamment les arts du spectacle, les arts plastiques et visuels, le cinéma et l'audiovisuel, le livre, la mode et le design. Le Guichet Fin Culture apporte une réponse à l'une des principales difficultés auxquelles le secteur est confronté. La procédure peut se faire en ligne à travers l'interface consacrée au financement des projets.



AFROBASKET U18 2026 : LES CHAMPIONS D'AFRIQUE PRÉSENTENT LEUR TROPHÉE À TIÉMOKO MEYLIET KONÉ

Quelques jours après leur sacre à l'AfroBasket U18 2026, les jeunes basketteurs ivoiriens ont reçu les honneurs de la République. Les champions d'Afrique ont présenté leur trophée, le 23 août, au Vice-Président, Tiémoko Meyliet Koné, représentant le Président de la République, Alassane Ouattara, à sa résidence à Cocody. Conduite par le ministre des Sports, Adjé Silas Metch, la délégation comprenait notamment les membres de l'encadrement technique, ainsi que les dirigeants de la Fédération Ivoirienne de Basketball (FIBB). Cette rencontre a également été l'occasion pour la famille du basketball ivoirien d'exprimer sa reconnaissance au Chef de l'État pour son soutien à l'organisation de l'AfroBasket U18 2026 à Abidjan. La compétition, organisée à domicile, s'est achevée par le sacre des jeunes Éléphants, au terme d'un parcours remarquable. Le Vice-Président de la République a transmis aux champions d'Afrique les félicitations du Président Ouattara et de l'ensemble du peuple ivoirien. Il les a encouragés à poursuivre leurs efforts, à cultiver la discipline et le travail, afin de maintenir la Côte d'Ivoire au sommet du basketball africain. Pour accompagner cette performance, l'État a annoncé une enveloppe globale de 200 millions de FCFA destinée aux joueurs, à leurs encadreurs et à la Fédération Ivoirienne de basketball.



FOOTBALL / ÉLIMINATOIRE CAN U23-EGYPTE 2027 : LE KENYA OU LA TANZANIE SUR LE CHEMIN DE LA CÔTE D'IVOIRE

Le tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football U23- Égypte 2027 a eu lieu, le mardi 25 août 2026, au Caire, en Égypte. Exempte pour le premier tour, la Côte d'Ivoire héritera, au tour suivant, du vainqueur de la confrontation entre le Kenya et la Tanzanie. Pour le premier tour, organisé en confrontation en aller-retour, ils seront 28 pays sur la ligne de départ. Et le tirage a été effectué en tenant compte de la situation géographique des pays. La manche aller aura lieu, du 28 au 30 septembre 2026, et la manche retour, entre le 1er et le 4 octobre 2026. Les 14 vainqueurs retrouveront, par la suite, les 14 sélections exemptées, dont la Côte d'Ivoire. La manche aller de ce deuxième tour est prévue, le 9 novembre 2026, et le retour, le 17 novembre 2026.



"CARAVANE VACANCES LOISIRS 2026" : LA DIRECTION GÉNÉRALE DES LOISIRS SUBLIME L'ÉTAPE DE SAN PEDRO

La deuxième édition de la "Caravane vacances loisirs" a fait escale, le samedi 22 août 2026, au quartier Bardot de San Pedro, pour une journée placée sous le signe de la détente, du divertissement et de l'épanouissement des enfants et des populations. Initiée par le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, et mise en œuvre par la direction générale des Loisirs, cette caravane entend rapprocher les activités de loisirs des populations, notamment des enfants, en leur proposant des moments de divertissement à la fois ludiques et éducatifs, pendant les vacances. Selon Boni Patricia, sous-directrice de l'Encadrement et de la Valorisation des jeux traditionnels, la « Caravane vacances loisirs », qui sillonne la Côte d'Ivoire cette année encore, après la première édition en 2025, a pour ambition de promouvoir aussi bien les jeux traditionnels que les jeux numériques. Elle vise à permettre aux enfants et à leurs parents d'accéder à des loisirs favorisant simultanément le plaisir, l'apprentissage et le développement intellectuel.



CONCOURS ADMINISTRATIFS SESSIONS 2025 ET 2026 DÉPROGRAMMÉS : REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION DES CANDIDATS

Selon une note de la Direction Générale de la Fonction publique, les candidats qui n'ont pas encore été remboursés des frais engagés lors de leur inscription sont invités à se présenter à la Direction des Concours du mercredi 26 août au vendredi 04 septembre 2026, délai de rigueur, afin d'accomplir les formalités nécessaires au remboursement de leurs frais d'inscription. Les concernés sont les candidats aux concours de : Éducateur ; Conseiller à l'extra-scolaire, option vie scolaire ; Conseiller à l'extra-scolaire, option Alphabétisation ; Ingénieur halieutique ; Ingénieur des Techniques halieutique ; Moniteur des productions végétales et animales option halieutique ; Assistant des productions végétales et animales option halieutique. Le document précise que cette situation résulte de l'impossibilité de joindre les concernés. « Les numéros téléphoniques communiqués lors de l'inscription en ligne sont soit erronés soit inactifs, provoquant ainsi l'échec des différentes tentatives de transfert de fonds. Aussi, les intéressés sont priés de se présenter, munis de la fiche d'inscription, du reçu de paiement, de la carte nationale d'identité et d'un numéro de téléphone personnel valide et fonctionnel », peut-on lire.



CONCOURS ADMINISTRATIFS 2026 / ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSION DES 11 ET 12 JUILLET : LES RÉSULTATS DISPONIBLES

Les résultats des candidats aux concours administratifs, session 2026, ayant pris part aux épreuves écrites d'admission, les samedi 11 et dimanche 12 juillet 2026, ont été mis en ligne le vendredi 21 août 2026, après délibération du jury. Cette information a été donnée par le directeur de cabinet du ministère d'État, ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Ouloboté Bibi Grace, dans un communiqué en date du mercredi 19 août 2026. Ces résultats peuvent être consultés sur le site du ministère : www.fonctionpublique.gouv.ci. Par ailleurs, les réclamations portant sur lesdits résultats sont recevables auprès du Centre de Relation Usager-Client (CRUC-Mfpma), sur le site www.logirec.ci, durant la période allant du samedi 22 août au dimanche 20 septembre 2026. « Passé ce délai, aucune réclamation ne sera recevable », prévient le directeur de cabinet du ministère d'État, ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration. À noter que ces réclamations portent sur les erreurs de numéro, l'orthographe des noms, le total des points et le non-report des notes sur le relevé.

HÔPITAL GÉNÉRAL DE FERKESSÉDOUGOU : UN PAVILLON PÉDIATRIQUE POUR RAPPROCHER LES SOINS DES ENFANTS

En Côte d'Ivoire, l'amélioration de l'accès aux soins passe aussi par le renforcement des infrastructures sanitaires et le développement d'une offre de soins adaptée aux besoins des populations. Une priorité qui concerne notamment la santé de l'enfant, avec la volonté de rapprocher les soins spécialisés des familles. À Ferkessedougou, dans la région du Tchologo, cette ambition prend forme à l'Hôpital Général avec la mise en service, en 2022, d'un nouveau pavillon pédiatrique. L'infrastructure vient renforcer la capacité de l'établissement à prendre en charge les enfants directement sur place. Pour les familles, cette évolution se traduit aussi par la présence de professionnels dédiés à la prise en charge des plus jeunes. « Nous sommes vraiment contents de savoir qu'il y a un docteur pour les enfants qui prend soin de nos enfants », témoigne Mariam Ouattara, une mère. (Source : CICG)

» AGENCE DE PRESSE

Politique 



LA CÔTE D'IVOIRE ÉLABORE SON DEUXIÈME RAPPORT NATIONAL CEDEAO POUR MIEUX ÉVALUER LES RETOMBÉES DE L'INTÉGRATION

La Côte d'Ivoire entend renforcer le suivi de ses engagements au sein de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et mieux mesurer les retombées concrètes de l'intégration régionale sur les populations, à travers le deuxième Rapport national CEDEAO couvrant la période 2023-2025, dont le projet a été soumis à validation, lundi 24 août 2026 à Abidjan. L'atelier de restitution et de validation, organisé par le Bureau national CEDEAO Côte d'Ivoire, a réuni des représentants des administrations publiques, des institutions de la République, du secteur privé, de la société civile, des experts ainsi que des représentants de la Commission de la CEDEAO. Le Rapport national CEDEAO 2023-2025, élaboré selon une démarche participative associant les différents acteurs concernés et structuré autour de cinq domaines thématiques, intègre pour la première fois les défis climatiques et environnementaux, afin d'adapter le suivi de l'action communautaire aux mutations et aux nouveaux enjeux de la sous-région ouest-africaine.

Economie 



CÔTE D'IVOIRE : LE NUMÉRIQUE GAGNE LES ZONES RURALES

Le gouvernement ivoirien accélère le déploiement des infrastructures numériques dans les zones rurales afin de réduire la fracture numérique et de favoriser l'accès des populations aux services financiers, à l'information et à de nouvelles opportunités économiques. Dans le Nord de la Côte d'Ivoire, à Zandanakaha, dans le département de Ouangolodougou, l'installation d'une antenne en février 2025 a notamment permis l'ouverture de points de Mobile Money. Pour les habitants, cette nouvelle offre évite de longs déplacements vers les centres urbains pour effectuer des transferts ou retirer de l'argent. « Avant, il n'y avait pas de point pour les transferts. Les gens étaient obligés de se déplacer », témoigne Zié Coulibaly, un jeune agriculteur qui a fait de cette activité une source complémentaire de revenus. La connectivité facilite également les transferts d'argent entre les villages et les grandes villes. « Avant, pour lui envoyer de l'argent, il fallait quitter le village et faire plusieurs kilomètres, parfois plus de 20 km jusqu'à Ouangolo. Maintenant, nous pouvons le faire ici », explique Adjouman Coulibaly, secrétaire du chef du village.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



+225 07 87 36 36 36

101

Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 📱

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG

www.gouv.ci



101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable